

Concours SAENES Classe Exceptionnelle

Session 2023

Pour la session 2023, 5 postes étaient à pourvoir.

2 candidats ont été placés sur liste complémentaire.

Analyse du dossier RAEP (épreuve d'admissibilité)

- 21 candidats s'étaient inscrits, 17 dossiers ont été remis ;
- La moyenne s'établit à 11,80 (les notes s'étendent de 8,5 à 17) ;
- Seuil d'admissibilité : 11,50 (10 candidats sont admissibles).

On remarque parfois un déséquilibre dans l'attention portée à chacune des parties du dossier. Toutes sont importantes et doivent être traitées avec le même soin.

Il est impératif de bien utiliser le cadre et les documents fournis (notamment pour le rapport d'activités, il ne faut pas modifier le cadre de saisie).

1) Parcours de formation

- Traitement très varié selon les dossiers ;
- Attention, trop peu de formations récentes (notamment sur les évolutions des textes législatifs, sur les nouvelles applications...) ;
- Il est parfois difficile de faire le lien avec les missions confiées et l'évolution professionnelle envisagée.

2) Expériences professionnelles

- Les meilleurs dossiers ont été ceux qui ont réussi à extraire et à classer des compétences ;
- Il convient de formuler clairement les compétences (importance des tournures verbales) ;
- Parfois il ne s'agit que d'une liste de tâches ou de missions ;
- Le formalisme du tableau n'a pas toujours été respecté.

3) Rapport d'activités

- Le traitement de cette partie a été très hétérogène ;

- Le jury a valorisé les rapports qui ont organisé l'analyse à partir de leur parcours et **des compétences mises en œuvre** ;
- Le jury a valorisé la mise en valeur ponctuelle des compétences de responsabilités et/ou d'encadrement dans leur environnement professionnel et dans leur parcours personnel ;
- Le jury a pénalisé les rapports qui n'étaient qu'une énumération chronologique des missions ou qui ne comportaient pas de plan structurant.

4) Les annexes

- Il est inutile de surcharger le dossier avec des annexes trop nombreuses. Il convient de bien les choisir.
- Beaucoup d'annexes utilisées n'apportent pas réellement d'éclairage sur le parcours ou les compétences. Elles doivent mettre en valeur l'action personnelle.

5) Orthographe et syntaxe

- Les candidats doivent avoir suffisamment de temps pour accorder une très grande importance à la rédaction.
- Bien relire le dossier pour corriger quelques coquilles ;
- Ne pas mettre de citation ;
- Eviter les répétitions, les phrases trop longues qui font perdre le sens du contenu ;
- Le style ne doit pas être relâché (attention à quelques expressions du style oral...)
- Attention à la concordance des temps : il vaut mieux de façon générale privilégier l'emploi du présent.

Epreuve orale d'admission

- Les 10 candidats admissibles se sont présentés ;
- La moyenne de l'épreuve d'admission s'établit à 13,95 (les notes s'étendent de 08 à 18, 50)
- L'addition des notes d'admissibilité et d'admission donne une moyenne de 13,74 (les notes s'étendent de 16,43 à 11). Le dernier candidat admis a obtenu 13,93.

1) 1^{ère} partie : présentation de 5 minutes

- Le jury a constaté une très bonne gestion des 5 minutes ;
- Les candidats ont été bien préparés à cette partie de l'épreuve ;
- Le jury a valorisé les prestations qui ont adopté un plan mettant en avant les compétences (plutôt qu'un plan chronologique sur les expériences professionnelles) ;
- Le jury a été attentif à ce que le plan soit annoncé, structuré et respecté.

2) Entretien avec le jury

- Les candidats maîtrisent bien leur environnement professionnel immédiat ;
- Le jury a été sensible et a apprécié les prestations des candidats qui témoignaient aussi de connaissances précises plus générales de la structure dans laquelle les candidats travaillaient, du système éducatif dans son ensemble, des réformes, de l'actualité. La réussite à cette épreuve nécessite de la part des candidats une certaine curiosité et un intérêt pour toutes les questions qui concernent le système éducatif ;
- Le jury a apprécié les réponses apportées dans l'ensemble aux mises en situation à travers des cas pratiques. Ces réponses ont souvent témoigné d'une vraie réflexion et d'une certaine prise de recul ;
- Le jury a pu regretter parfois qu'au-delà de la réussite à l'examen, les candidats ne se projettent pas assez dans l'évolution de leur carrière.

3) Expression

- Les différentes prestations ont témoigné d'une assez bonne maîtrise de l'expression. Il convient toutefois de faire attention à certaines tournures familières, incorrectes ou redondantes ;
- Les candidats doivent également veiller à la posture à adopter vis-à-vis du jury, ce dernier ne doit pas être interpellé sur la clarté ou la pertinence de ses questions.

Les membres du jury : Mmes Massaloux et Paterne, Ms Noblia et Pourchet.